



---

## Bulletin spécial d'information n°3

---

### Anémie Infectieuse Equine (AIE)

Les 3 équidés restants sur le foyer initial ont été prélevés fin mai. Les résultats nous sont parvenus en fin de semaine dernière par le laboratoire de référence (ANSES):

- un âne est positif au test de Coggins. Il avait eu un résultat négatif lors de la première série d'analyse début mars. Il a connu le phénomène de « séroconversion » dans les 3 mois qui viennent de s'écouler : c'est-à-dire qu'il a été contaminé au plus tard au moment du décès de l'ânesse et qu'un délai de 3 mois a été nécessaire pour que le taux d'anticorps soit détectable.
- les deux autres équidés sont négatifs au test de Coggins.

Il ressort de ces nouveaux résultats que :

- le virus est bien présent sur l'île et que la contamination est possible par les vecteurs identifiés (stomoxes)
- l'âne positif devra être euthanasié dans les prochains jours tel que le prévoit la réglementation et afin de minimiser le risque de contamination des 2 équidés négatifs.
- le foyer initial est toujours déclaré infecté, ce qui signifie qu'aucun mouvement d'entrée ou de sortie n'est possible dans cette exploitation. Ceci jusqu'à ce que deux prélèvements à 3 mois d'intervalle soient négatifs.

En conséquence, nos recommandations restent inchangées :

- les entrées et sorties des exploitations, transports et les rassemblements ne sont pas déconseillés.
- en revanche et même si nous sommes en saison froide, nous recommandons toujours une lutte active contre les mouches, une désinfection des matériels en contact avec le sang des équidés, l'utilisation du matériel à usage unique. L'hiver étant la période la plus indiquée pour la mise en oeuvre des mesures de contrôle des populations de stomoxes, il est recommandé de contacter le GDS afin d'anticiper dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, l'enquête épidémiologique est élargie afin de mieux cerner l'origine de cette contamination et un nouveau bulletin d'information vous sera communiqué dès l'obtention des nouveaux résultats ou des nouvelles recommandations.

Pour de plus amples informations, veuillez vous rapprocher de votre vétérinaire.